



**BUREAU DE LA RÉPRESENTANTE PERSONNELLE DU CHEF
DE L'ÉTAT PRÈS L'ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE**

ALLOCUTION DE LA SHERPA LORS DU LANCEMENT DES
ACTIVITÉS DU MOIS DE LA FRANCOPHONIE EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

06 MARS 2023

Excellence, Monsieur le Ministre de l'Intégration Régionale et Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Membres du corps diplomatique accrédités en République démocratique du Congo,

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités respectifs,

Je voudrais avant tout rendre hommage à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, qui, dans son discours du 15 février 2019, devant le corps diplomatique, avait déclaré (je cite) :

« La Francophonie doit être ce cadre propice permettant à notre pays d'être réellement partenaire dans la défense mondiale de la langue française, et dans l'expansion de la culture congolaise, dans toute sa richesse et sa diversité ».

Le thème du lancement des activités du mois de la Francophonie dans notre pays se prête à une réflexion pragmatique. Il ne s'agit pas de faire simplement un constat sur la culture au cœur du projet francophone mais bien plus de penser et d'agir pour une coordination et une cohérence des actions concrètes à mener pour parvenir aux résultats escomptés suivant la vision ci-haut évoquée de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

A cet effet, il faudrait préalablement bien cerner les contours du projet francophone, et, ensuite, bâtir une ambition plus importante, réaliste et réalisable autour de la culture en tant que levier de puissance.

Le projet francophone est certes circonscrit autour de la langue française et au départ, à la création de l'Organisation Internationale de la Francophonie, il s'était agi de promouvoir l'expansionnisme linguistique du Français à travers le monde.

A ce jour, l'OIF est un espace sans frontière de 88 États et Gouvernements, 54 sont des Etats membres dont 28 sont africains. Ces 88 États et Gouvernements constituent près de la moitié des pays membres des Nations Unies, se sont 300 millions de femmes et d'hommes à travers le monde, liés par un dénominateur commun, la langue française.

La volonté de s'exprimer, de produire un discours en Français confère à cette langue une fonction géopolitique, c'est celle d'une part de construire une identité francophone ouverte à la pluralité des peuples, et, d'autre part une citoyenneté francophone comme j'aime le dire, des États et Gouvernements ayant le Français en partage.

Dès lors, il est évident que le projet francophone s'avère complexe. Les différences caractéristiques des États et Gouvernements, tel que le niveau de progrès socioéconomique, ne rendent pas aisée l'élaboration d'un projet francophone univoque.

Certes, les attentes des pays du Nord ne sont pas forcément les mêmes que celles des pays du Sud au sein de l'OIF même si tout gravite autour du Français qui s'avère un facteur d'unification et de différenciation.

Il est certain qu'il y a une pluralité de conceptions du projet francophone découlant de la frontière entre, d'une part, les particularités de chaque État et d'autre part, les tendances idéologiques du soubassement paternaliste au sein de la Francophonie, ce que réfute Monsieur le Président de la République privilégiant un autre regard plus ambitieux basé sur un partenariat de respect mutuel.

Dans cet ordre d'idées, Arnaud Pannier, Directeur du Centre de linguistique appliquée de l'Université de France, considère le projet francophone comme, (je cite) :

« Un agir collectif, qui, impulsé par les rassemblements politiques de l'OIF, structure, à travers des opérateurs dédiés, des dynamiques d'action dans l'espace francophone ».

Toutefois, sur une base empirique, il est permis de questionner l'effectivité de la volonté des États et Gouvernements de l'OIF de composer dans des entreprises communes pour assurer le mieux-être de leurs populations. L'agression de la RDC dans sa partie Est, par un État membre, le Rwanda, sous le regard francophone en est une malencontreuse illustration.

En tant que levier de puissance, la culture pourrait servir à la valorisation des spécificités immatérielles de chaque État et de chaque peuple au sein de l'OIF qui milite pour le multilatéralisme.

Mesdames et Messieurs

Selon l'UNESCO, « la culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

Il est donc, de la responsabilité congolaise, au travers de l'OIF, dont la République démocratique du Congo est une Force motrice avec ses 51 % de locuteurs francophones, et qu'à l'horizon 2030, il serait évident d'en compter 70%, de faire de la culture congolaise, un outil de soft power (puissance douce) particulièrement en Afrique.

Ceci requiert un travail d'identification des potentialités culturelles du pays, d'en dresser l'état des lieux, d'engager un dialogue structurel avec les entrepreneurs de ce secteur, de dégager avec eux des pistes de promotion de leurs œuvres dans le but du positionnement de l'État congolais.

Ainsi notre pays, premier pays francophone par sa démographie, participera à cette vision qu'est la création d'un projet culturel multilatéral fédérateur.

C'est un appel à la responsabilité comme opportunité dans l'engagement des 88 États et Gouvernements à franchir les clivages des intérêts particuliers de l'État nation.

C'est également, créer un dialogue culturel et un contexte de collaboration nécessaire pour un « faire-ensemble » dans un projet commun.

Notamment dans la musique, la Rumba congolaise, inscrite au Patrimoine immatériel de l'Humanité, assure un rôle économique important permettant le développement d'une forme d'entreprenariat culturel visant à réduire la pauvreté.

Elle est considérée comme une partie représentative de l'identité du peuple congolais.

Elle permet la transmission de valeurs sociales et culturelles de la Région ainsi que la cohésion nationale, intergénérationnelle et solidaire.

Sans oublier les autres domaines de la culture marqués par de riches talents à mettre en valeur notamment, les Belles Lettres, le cinéma, les théâtres, les concepteurs congolais de jeux vidéo inconnus et la reconversion de notre culture essentiellement orale en culture écrite pour transmettre de génération en génération nos coutumes, nos traditions, nos inventions et notre histoire.

La professionnalisation des atouts culturels de la République démocratique du Congo contribuera à y promouvoir la valorisation du capital humain, principalement les jeunes et les femmes.

Ainsi, La République démocratique du Congo doit exister et contribuer par des actes formels à produire de l'influence au sein de l'OIF.

Par conséquent, mettons à profit ce mois de mars dédié à la Francophonie pour mobiliser une République démocratique du Congo plus agissante, plus proactive, plus influente au sein de l'OIF.

Je vous remercie.